



Page 2

**Un budget combatif** et solidaire Page 4



**Questions réponses** à la Régie de l'eau



Khyol: Le Vent ou "l'acteur de l'humanité"

# La laicité expliquée aux élèves



Le hall de l'école élémentaire le 9 décembre 2015.

Les enseignants de notre école élémentaire ont été invités par leur tutelle ministérielle à marquer avec leurs élèves la journée nationale de la laïcité pour célébrer le 110° anniversaire de la loi de séparation de l'Église et de l'État et enraciner la laïcité dans notre école publique.

Ils ont été sensibilisés par leur hiérarchie aux contenus à développer et à la nécessité de les rendre accessibles à leurs élèves. Première étape de cette démarche : à Briis, le choix a été fait, dès septembre, de joindre la Charte de la laïcité à l'école au règlement de l'école pour qu'ils soient conjointement validés par toutes les familles. Le 9 décembre 2015, pour la matinée banalisée, dans un premier temps, la Charte (ou sa version simplifiée pour les plus jeunes) a fait l'objet d'une véritable explication de texte en classe. Ainsi, à chaque niveau, les élèves ont conduit une réflexion autour d'un ou plusieurs articles de la Charte pour mieux les comprendre, travail qui a abouti, après la reformulation, à une production écrite et à des illustrations. Ainsi, à partir d'exemples concrets, ils ont appréhendé les liens existant entre les notions de laïcité, de citoyenneté, de respect, de liberté, d'égalité et de fraternité. Ils ont, pour beaucoup, découvert comment et pourquoi la laïcité garantit à chacun la liberté de conscience, la liberté d'expression de ses convictions dans le respect de celles d'autrui et de l'ordre public.

En fin de matinée, les élèves ont ensuite été regroupés dans le hall pour mettre en commun leurs réflexions et afficher le grand format de la Charte et tout autour, leurs productions. À la surprise des professeurs, de nombreux élèves ont souhaité prendre la parole pour expliciter leur point de vue et dire ce qui les a particulièrement touchés dans ce texte.

#### Un grand moment pour nos citoyens en herbe

Au lendemain des événements de janvier puis de novembre, cette journée revêtait évidemment un caractère symbolique particulièrement fort. Inscrit dans le cadre de l'enseignement moral et civique et dans le parcours du citoyen, ce moment chargé de solennité et d'émotion restera gravé dans la mémoire de nos enfants et de leurs enseignants. Mais aux côtés de ces temps forts, l'axe citoyenneté du projet d'école avec ses élections de délégués, la réunion mensuelle de ces derniers pour évaluer les besoins de la communauté éducative, la mise en place de médiateurs aux gilets orange pour gérer les conflits mineurs dans la cour, se concrétise au quotidien pour les élèves de Briis. De nombreux chemins pour que vivent les grands principes de l'École.

### Claudine Chappe

# Au plus près des habitants **et de leurs besoins**



Travaux de la station d'épuration du Coudray.

Les travaux de création des assainissements collectifs des hameaux de Frileuse et du Coudray sont désormais engagés et ils devraient s'achever dans le courant de l'été.

Ainsi, en moins de 10 ans, une avancée considérable aura été accomplie en termes d'assainissements et de développement durable pour notre commune : toutes les habitations de notre village et de nos six hameaux vont en effet être reliées à une station d'épuration innovante, performante et respectueuse de l'environnement.

Par ailleurs, le Syndicat de rivière intercommunal que j'ai l'honneur de présider va réaliser avant l'automne, les travaux d'aménagement des premiers ouvrages de lutte contre les inonda-

tions : il s'agit dans un premier temps de création de "fossés à redents" répartis sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Prédecelle et dont les casiers sont destinés à jouer un rôle tampon pour ralentir les écoulements et favoriser ainsi les processus de rétention. Dans un deuxième temps, les travaux s'engageront sur trois sites majeurs - l'étang du Château à Vaugrigneuse, la source du Petit Muce à Forges-les-Bains, et bien entendu le site du Pivot à Limours - dès que le juge de l'expropriation se sera prononcé en septembre sur le montant des indemnités que le Syndicat devra verser aux agriculteurs expropriés.

Enfin, les travaux de réalisation de notre maison de santé pluridisciplinaire vont eux aussi débuter un peu avant l'été. L'appel d'offres est en cours d'examen par notre maître d'œuvre et le marché devrait être attribué courant mai.

La pose de la première pierre donnera l'occasion aux Briissois de se retrouver en juin pour fêter le début du chantier qui devrait durer un peu plus d'un an, pour une ouverture de la maison en septembre 2017.

Qu'il me soit permis de conclure ce billet par une note personnelle. Depuis le 12 mars dernier, je siège à nouveau au Sénat. En 2011, alors que toutes les forces de gauche du département de l'Essonne étaient rassemblées en une liste commune où je figurais en troisième position, une liste dissidente de division n'a permis l'élection au Sénat que des deux premiers de la liste : Monsieur Jean-Vincent Placé et Madame Claire-Lise Campion.

Le premier venant d'être nommé Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification, je suis donc redevenu Sénateur.

Comme je l'ai fait entre 2004 et 2011, je veux assurer les Briissoises et les Briissois que j'assumerai cette charge en restant, bien entendu, au plus près des habitants et des réalités de terrain de notre commune et de notre territoire.

#### Bernard Vera.

Sénateur-Maire de Briis-sous-Forges

# Un budget 2016

# combatif et solidaire



"Cette année encore, les dotations de l'État baissent drastiquement." Dans un contexte économique très difficile, l'élaboration du budget 2016 de la commune a donné lieu à un important travail collectif de la part des élus de la majorité municipale et de notre service comptable.

Quand, au printemps 2014, quelques semaines après les élections municipales, le Premier ministre Manuel Valls, a décliné le pacte de responsabilité, tous les maires ont immédiatement fait part de leurs vives préoccupations sur l'effort inouï demandé aux communes.

Ce pacte prévoyait en effet une contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques sur la période 2014 à 2017, par le biais d'une baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Cette baisse inédite et brutale représente 62 000 euros en moyenne par an pour notre commune

À cette amputation, il faut ajouter une nouvelle ponction sur notre budget d'un montant de 22 000 euros en moyenne par an au titre du Fond de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC). Enfin, une nouvelle obligation a impacté très fortement les budgets

communaux depuis le mois de septembre 2014 avec la mise en place de la Réforme des rythmes scolaires. Le coût pour notre commune après déduction des subventions est de 49 000 euros par an.

Ainsi, le coût supplémentaire de ces trois réformes pour notre commune est de 133 000 euros en moyenne par an soit une perte annuelle de 9% du produit de nos impôts locaux. Sur la seule période 2015-2017, cela représente 400 000 euros soit une perte cumulée de 27% du produit de nos impôts locaux.

Face à cette contraction sans précédent des concours financiers de l'État et à ces nouveaux transferts de charges non compensés, nous avons actionné tous les leviers budgétaires et d'organisation permettant de préserver l'autofinancement, l'investissement et l'ensemble de nos services publics. En trois ans, nous avons baissé les charges générales de fonctionnement de 7,5%, et nous avons contenu les dépenses de personnel dans la limite de l'augmentation mécanique des

progressions de carrière (indice Glissement Vieillesse Technicité de + 2,2% par an).

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'optimisation de nos moyens et à la renégociation de nos contrats. Que tous les acteurs de ces efforts soient ici remerciés et en particulier l'ensemble du personnel communal, pleinement associé à la réalisation d'économies avec pour mission de ne pas mettre en cause le bon fonctionnement et la qualité de nos services.

En 2016, nous poursuivrons bien entendu ces efforts, mais chacun peut comprendre qu'ils atteignent désormais une limite à ne pas dépasser sous peine de mettre en péril l'autofinancement garantissant les investissements dont notre commune a besoin comme la Maison de santé, les assainissements des hameaux, la rénovation des rues et des bâtiments publics...

Aussi, c'est en pleine responsabilité que nous avons pris la décision de rehausser très légèrement la fiscalité locale après 13 années durant lesquelles nous avions réussi à ne pas l'augmenter. Cette hausse très modeste de 2,9% couvrira à peine le dixième des sommes dont nous avons été privés par l'État. Mais cela nous permettra de passer le cap très difficile de 2016-2017 sans différer nos investissements et sans réduire le nombre et la qualité de nos services publics.

# Le Budget de fonctionnement

dotation et participation

autres produits

Nous poursuivrons en 2016, notre politique de mise en concurrence systématique ainsi que la renégociation de l'ensemble de nos contrats d'entretien, d'assurances, de téléphonie, etc. Par ailleurs, les dépenses de personnel restent stables puisque nous reconduisons ce que nous avions réalisé en 2015. Ainsi, le budget de

fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de 3 218 447 €.

#### Un haut niveau d'investissements

En 2016, le Conseil municipal a décidé de poursuivre, comme prévu, ses investissements. Ainsi, nous débuterons la construction de la Maison de santé pluridisciplinaire. Les travaux devraient démarrer avant l'été. C'est aussi dans ce cadre budgétaire que nous réalisons les assainissements des hameaux de Frileuse et du Coudray ainsi que la rénovation des allées du cimetière municipal. Nous réaliserons également les aména-

gements de sécurité des rues Simon de Montfort et Antioche et nous financerons la voie d'accès à la déchetterie que le SICTOM devrait enfin construire cette année. Ainsi, le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de 2123 938,54 € avec un niveau de remboursement du capital d'emprunt de 239 075,62 €.

Dans un contexte particulièrement difficile, le Conseil municipal a décidé de ne pas baisser la garde et de défendre pied à pied chacun des services communaux. Il a souhaité faire prévaloir les valeurs d'un village solidaire, attaché à l'égalité de l'accès de tous à des services publics de qualité.

municipal
a souhaité
faire prévaloir
les valeurs d'un
village solidaire,
attaché à l'égalité
de l'accès de tous
aux services
publics de qualité."

"le Conseil

## Jean-Charles Champagnat,

Maire-adjoint chargé des Finances

subventions

emprunt d'équilibre

**Budget d'investissement prévisionnel 2016** 

## Budget de fonctionnement prévisionnel 2016

#### 3 500 000 € г 2 500 000 € 3 000 000 € 2 000 000 € 2 500 000 € 1 500 000 € 2 000 000 € 1 500 000 € 1 000 000 € 1 000 000 € 500 000 € 500 000 € 0 0 Recettes Dépenses Recettes Dépenses virement report produits des services charges générales cessions (appartement MdS) remboursement emprunt charges de personnel impôts et taxes dotations études, divers & Imprévues

autres charges

virement d'investissement

travaux et matériels

construction (MdS)

# Briis en liberté,

# le festival de tous les Briissois

Le printemps est chaque année le rendez-vous culturel incontournable de Briis-sous-Forges. Briis en liberté est de retour avec son lot d'événements attendus et son lot de nouveautés.

Lors du Café des Délices, à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes, le public a pu passer un après-midi fort en émotion à boire des paroles de femmes singulières et à déguster des mets apportés par chacun.

Pour cette édition de Briis-en-Liberté, le vernissage de l'exposition qui annonce l'ouverture du festival s'est déroulé sous forme d'un petit cheminement dans Briis entre le jardin médiéval du 19 rue Patton et la Salle du Conseil. Ceci a permis de découvrir à la fois les œuvres réalisées par les enfants de l'école avec Valérie Loiseau et une exposition photographique de Michel Di Maggio et Daniel Heiss.



Les ateliers intergénérationnels à la Résidence Boissière en présence de l'artiste Valérie Loiseau furent un vrai moment de partage et de complicité.

# **FESTIVAL**



# **FESTIVAL**



Briis Infos n°89 • avril 2016

# **Questions / Réponses**

# à la Régie de l'eau



# Quand recevrais-je ma première facture des Eaux de Briis ?

Fin avril - début mai et ensuite de façon trimestrielle, comme auparavant.

Cette facture établira votre consommation des mois de février et mars. Elle comprendra une baisse de 15 % du prix de l'eau potable. Ainsi, un usager qui consomme 120 m³ par an, paiera une facture annuelle de 277 € HT au lieu de 326 € HT, soit une baisse de 49 € HT. Pour un usager qui consomme 70 m³ par an, la baisse sera de 32 € HT et pour une consommation de 170 m³ par an, la baisse sera de 63 € HT.

#### D'où vient notre eau ?

Le Bourg et les hameaux du nord (Frileuse, Chante-Coq, Mulleron et Bligny) sont alimentés par l'eau provenant de Morsang-sur-Seine.

Les hameaux du sud (le Coudray et Launay-Maréchaux) sont alimentés par l'eau du SIAEP d'Angervilliers qui provient des nappes souterraines de Saint-Maurice-Montcouronne.

Des travaux ont été réalisés afin de raccorder le Bourg

sur le réseau du SIAEP, permettant d'assurer une meilleure sécurité de nos approvisionnements.

# Dans quel cas le service d'astreinte interviendra-t-il?

- Lorsque je constate une remontée d'eau anormale sur la chaussée ou le trottoir, me laissant supposer une rupture de la canalisation d'eau;
- si la distribution de l'eau potable est interrompue sans demande de ma part et sans aucune raison administrative :
- si je constate une baisse importante de la pression d'eau;
- si je constate une fuite avant le robinet d'arrêt de mon installation ;
- si je constate une fuite à mon compteur d'eau, suffisamment importante pour occasionner des dégâts.

**Vous disposez** d'un numéro d'appel courant (01 77 63 56 22) et d'un numéro d'appel d'urgence (01 77 63 56 23) pour toutes interventions sur le réseau de distribution d'eau potable en dehors des heures ouvrables. Service assuré 24h/24h, 7i/7

En janvier nous avons eu une projection-débat c'est à dire la découverte d'un film documentaire, la rencontre avec ceux qui ont contribué à sa concrétisation et l'échange avec les spectateurs. Et ces dernières semaines à la Médiathèque l'image animée — dont l'histoire commence bien avant celle du cinéma — a été particulièrement mise à l'honneur.

# **Exposition Cinéma** d'animation



Au travers de 10 grands panneaux, l'exposition donnait un aperçu de l'histoire, des techniques et des principaux courants de cinéma d'animation. Une sélection d'une centaine de DVD était en prêt à l'occasion. L'exposition était enrichie d'une quinzaine de dispositifs d'animation d'images : flip-books, thaumatropes, zootrope, praxinoscope ou encore lanterne magique... Ces objets, antérieurs à l'invention du cinéma, permettent d'appréhender différentes façons de mettre des dessins en mouvement

L'exposition a profité à de nombreuses classes de l'école élémentaire, à qui étaient proposées une visite et une démonstration des mécanismes d'animation. Le mercredi 10 février.



la Médiathèque a proposé des contes « animés » au centre de loisirs et à son public. *Caroline Cerf* 

# Atelier "À petits pas vers l'art" : découverte et initiation au cinéma d'animation

Une vingtaine d'enfants ont participé à l'atelier où leur a été présenté le fonctionnement d'un dessin animé. Ensuite chacun a pu fabriquer des thaumatropes, faits à partir de dessins qui se superposent quand on les fait tourner **Projection débat** 

Le 22 janvier dernier, la salle du Conseil s'est transformée en cinéma pour accueillir la première projection documentaire de l'année à Briis. Une trentaine de personnes sont venues voir « Cause commune » un film qui traite de la question de l'accueil des Roms en France et plus particulièrement de la manière dont la municipalité et le tissu associatif de la ville de Indres, petite commune du bord de Loire, se sont saisis, ensemble, de la question. À l'issue de la projection, les spectateurs ont pu échanger avec Jeanne Gantier, l'ancienne présidente de l'association Romsi et Sophie Averty, à la fois la réalisatrice du film et bénévole de l'association. Rendez-vous pour la prochaine.



vite. Les plus grands ont pu également s'essayer au phénakistiscope, un des tout premiers dispositifs d'animation, composé d'une roue qu'on fait tourner devant un miroir. Chaque enfant est reparti avec sa création et la tête pleine d'idées d'activités à reproduire à la maison.

Caroline Cerf



# Briis-sous-Forges, Cité du Camellia



De nombreux Briissois ont eu l'occasion, ces dernières années de visiter le jardin de notre concitoyen Max Hill. Ils ont pu admirer sa magnifique collection de camellias et de rhododendrons.

Depuis la création du Jardin municipal, Max a rejoint le groupe des bénévoles qui animent ce jardin. Il y a quelques mois Max Hill a proposé d'organiser une exposition-vente de camellias et de plantes de terre de bruyère, à Briis, avec l'aide du groupe des jardiniers de la MJC et le soutien de la commune. Nous avons travaillé à mettre en place cette belle idée, d'autant plus que la journée des plantes de Courson ne se faisant plus sur notre territoire, nous pensions que cette initiative sur les camellias ne pouvait être que positive pour le rayonnement et la notoriété de notre village. Les médias ont fait connaître notre initiative par des articles de journaux, des informations à la télévision, à la radio et sur le web.

Dès le samedi 12 mars à 14 h, de très nombreux visiteurs venus parfois de très loin, se sont retrouvés dans la salle communale et presque tous les camellias mis à la vente ont été vendus en quelques heures. Le lendemain, lors de l'inauguration par Bernard Vera, notre sénateur maire, la salle était comble. C'est à ce moment que nous avons planté un camellia dans le passage du 12 rue de l'armée Patton, camellia créé par Max Hill pour cette occasion. Il a été baptisé du beau nom de Briissellia, mot correspondant à la contraction de Briis et de caméllia. À la fin de la journée de

dimanche, c'est environ 700 visiteurs qui sont venus voir notre exposition-vente, nombreux étaient ceux qui découvraient notre village. Leurs commentaires étaient élogieux : "une magnifique exposition, très riche, colorée avec des camellias d'exception".

Un grand merci à Max Hill, aux nombreux bénévoles de la MJC et aux services techniques qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour cette réussite exceptionnelle qui va donner à tous, la motivation pour persévérer.

Jean-Pierre Tsalpatouros,

Conseiller municipal

reconnu comme

français des

camellias -

était un gage

le grand spécialiste

de réussite, ce qui

n'a pas manqué."

# Khyol: Le Vent

# ou "l'acteur de l'humanité"



C'est au Théâtre de Bligny - le lieu qu'elle anime depuis maintenant sept saisons - que la troupe de la Compagnie Théâtrale de la Cité a voulu être pour créer la pièce KHYOL, avec le soutien du Centre National du Théâtre.

Un bilan très positif, car ce sont plus de 500 spectateurs qui ont assisté aux répétitions publiques (les trois premiers dimanches de janvier) et aux représentations données ensuite durant quatre semaines consécutives.

auteur franco cambodgien Randal Douc

par émulation ?"



KHYOL' est une fiction contemporaine, écrite par l'auteur franco cambodgien Randal Douc, et que le talentueux Nicolas Hocquenghem (le directeur du Théâtre de Bligny) a choisi de mettre en scène. Elle est issue d'un épisode dramatique du génocide cambodgien et de la terreur qu'ont fait régner les Khmers rouges (les écharpes noires dans la pièce) sur les populations. L'histoire ne cite ni la région ni les auteurs des crimes afin que "seule la portée humaine de la situation puisse nous concerner" (Randal Douc). Cette pièce relate aussi l'assassinat sauvage d'acteurs de théâtre, tués en pleine représentation parce qu'ils évoquent au travers de leur art ce qu'il est interdit d'évoquer. Une métaphore poignante sur la survivance et les fantômes des disparus qui hantent l'esprit des vivants...

En préambule à la représentation de KHYOL', est lu un très beau texte de Gérard Astor, dramaturge associé au Théâtre de Bligny et ancien directeur du Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine ; il nous prévient des émotions



à venir en raison du contexte des attentats encore dans tous les esprits. Il aborde la difficulté du metteur en scène et des artistes à jouer la pièce et leur volonté de, finalement, "ne pas faillir". Il pose la question du lien de l'art à la vie et du rapport d'engendrement de l'un et l'autre. "Est-ce qu'un artiste imite la réalité ou est-ce l'art qui va susciter la réalité par imitation ou par émulation?" (citation de l'historien Johann Chapoutot).

En tant que spectatrice de cette pièce, peu habituée au théâtre contemporain, je décris volontiers les sensations et émotions qui ont été miennes lors des 1 h 30 de performances artistiques incroyables de Christine Gagnepain, Nicolas Hocquenghem et Phillipe Villiers, les trois comédiens qui interprètent les six rôles de l'œuvre.

Le thème abordé fait bien sûr ressurgir la douleur et la peur ressenties, encore vives et à fleur de peau, à la suite des événements dramatiques de Charlie Hebdo et de novembre 2015 qui, dès les premières minutes, reviennent à l'esprit. J'ai compris l'hésitation de la troupe à maintenir les représentations : elle a finalement pensé qu'au contraire, cette pièce pourrait être une aide à "exorciser" le mal et ses manifestations. C'est donc avec courage qu'ils ont relevé le défi.

Le niveau de jeu des acteurs m'a impressionnée : la diction, parfois claire et nette, parfois hurlante des ac-

teurs (sur scène ou au milieu du public), les expressions corporelles fluides et sensuelles ou les visages parfois crispés, les corps tordus bien mis en valeur par les costumes d'Évelyne Guillin. Accompagnant toutes les scènes, la bande-son réalisée par Michel Head est sophistiquée : elle vous tient en haleine, empreinte de suspens, vous faisant parfois sursauter ou froid dans le dos. Enfin, tout cela est sublimé par le travail d'éclairage très subtil de David Antore. Grands

rideaux noirs tombant, tels des écharpes, au milieu de la scène, couverture dorée étincelante, brouillard et jeux de lumière crue ou tamisée rendent l'atmosphère et l'ambiance adaptées au thème abordé.

Au terme des représentations, Nicolas Hocquenghem et Randal Douc (l'auteur présent de nombreuses fois) rejoignent le public afin d'échanger sur le ressenti de celui-ci, répondent aux questions ou donnent des explications.

Un grand merci avec beaucoup d'émotions vives pour ce travail admirable de la troupe et du metteur en scène!

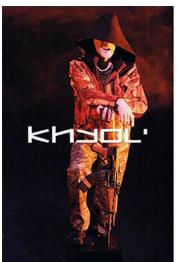
Je veux remercier Nicolas Hocquenghem pour le temps qu'il m'a accordé et les supports qu'il m'a transmis, d'une grande aide pour la rédaction de cet article et je lui laisse le mot de la fin : "Si je réussis mon pari artistique, chacun des spectateurs,

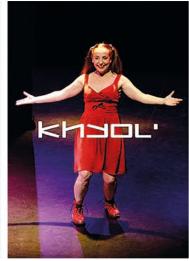
une fois à l'extérieur, sentira à chaque risée la douceur de l'éthique humaniste qu'il aspire à vivre, à chaque bourrasque la morsure impitoyable d'une cruelle violence dont il est peut-être aussi responsable..."

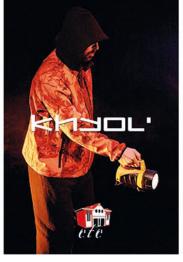
Pari réussi. Merci.

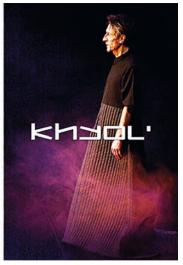
# Valérie Vervisch,

Conseillère municipale









"Si vous ne l'avez pas découverte au Théâtre de Bligny, neuf représentations de KHYOL' sont prévues du 22 au 30 juillet 2016 au Théâtre des Carmes – André Benedetto, lors du Festival d'Avignon."

# Kim nous a quittés



Nous ne pouvions pas la laisser partir sans lui rendre un dernier hommage. Et nous pensons que nous parlons au nom de tous quand nous disons que Kim Drahonnet va beaucoup manquer à Briis-sous-Forges.

Les personnes qui la connaissaient peu pouvaient penser qu'elle était une jeune femme fragile, mais c'était tout l'opposé, elle était forte et courageuse, tel un roc bravant la tempête. Et c'est ce qu'il faut retenir de cette jeune femme merveilleuse et touchante.

Kim était très connue à Briis pour ses participations aux activités locales, elle ne ratait jamais la fête de la Saint Jean! Tous les moyens étaient bons pour s'amuser! Durant ces activités ludiques elle rayonnait tel un soleil dans un ciel sans nuage.

Elle a fréquenté l'école de notre village, de la maternelle jusqu'au collège, où sa scolarité a été à peu près normale (notamment grâce à ses professeurs) et où elle avait de nombreux amis. Des amis qui se souviennent des bons moments passés en sa compagnie, remplis de rire et de joie. En passant par les classes vertes et les sorties culturelles, la vie de Kim était faite de découvertes et d'émerveillement. Que d'années de bonheurs, et nous sommes heureuses de les avoir partagées. Elle avait du caractère et de l'audace, au point qu'en 4º elle alla jusqu'à se faire opérer du dos, soutenue à la fois par toute sa classe ainsi que par tous ses enseignants.

Elle en était ressortie plus forte et plus fière que jamais. Au lycée de Longjumeau elle a continué sa scolarité, toujours parsemée d'embûches, mais elle n'a jamais abandonné. Elle y est restée pendant trois ans et parvint, plus tard, à trouver du travail à Forges-les-Bains.

Après 23 ans de lutte contre la maladie, elle nous a quittés en janvier, après avoir subi une intervention pulmonaire qui devait l'aider à vaincre la mucoviscidose. Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'elle est partie comme une battante, jusqu'au bout prête à tout pour réaliser son rêve. Et nous sommes fiers qu'elle soit allée aussi loin. Maintenant, nous l'avons laissée s'envoler et rejoindre les anges, rejoindre aussi son idole Grégory Lemarchal. Nous ne pourrons d'ailleurs jamais suffisamment remercier l'association qui porte le nom de ce dernier, une association qui soutient les enfants et les adultes souffrant de la mucoviscidose. Celle-ci reverse une partie de l'argent à la recherche, et l'autre à améliorer le confort des personnes malades, et nous pensons que ce serait une bonne façon d'honorer la mémoire de Kim en vous invitant à donner pour l'association Grégory Lemarchal.

Laura Le Meur et Charlotte Paillet - ses amies

son évolution.

# Les nouveautés de la Ludothèque

Parmi plus d'un millier de jeux édités en France cette année, nous vous présentons deux jeux ayant été distingués par un As'Or, lors du Festival international des Jeux 2016. **4 juin :** Festival Jeux Thème 2016

# Mysterium

# d'Oleg Sidorenko et Oleksandr Nevskiy, illustré par Igor Burlakov et Xavier Collette, édité par Libellud

Ce jeu d'enquête, pour 2 à 7 joueurs de 10 ans, est un jeu de coopération asymétrique ayant reçu un "As d'Or" au festival des jeux de Cannes 2016. Un des joueurs se voit attribuer le rôle du fantôme aui hante un manoir, les autres sont les enquêteurs devant trouver le meurtrier. Le matériel nécessaire au jeu est riche et superbe, au graphisme particulièrement élaboré. En 7 tours, à l'aide des indices fournis progressivement par le fantôme, les joueurs avancent, par déductions successives, vers l'identification de l'assassin, de l'arme et du lieu du crime. Mais de nombreux obstacles et embûches en tout genre peuvent conduire à des impasses. On peut le considérer comme une réunion des célèbres jeux Cluedo et Dixit. Mais il apporte des possibilités nouvelles et variées, ainsi qu'une ambiance particulière. Selon



# Maître Renard de Frédéric Vuagnat, illustré par Catell-Ruz, édité par Superlude

Ce jeu familial, pour 2 à 4 joueurs, est un jeu de rapidité et reconnaissance tactile. Récompensé par un



des joueurs à coopérer efficacement et à formuler des hypothèses pertinentes, la partie durera entre 45 minutes et 1h15. Chaque partie sera une réelle aventure unique.

# **Shakespeare** de Hervé Rigal, illustré par Arnaud Demaegd et Nériac, édité par Ystari Games

Ce jeu de stratégie, pour 2 à 4 joueurs de 13 ans et plus, vous plonge dans l'univers théâtral de Shakesapeare. Pendant 45 minutes à 1h30, non seulement vous devrez rechercher des acteurs pour interpréter les rôles les plus connus, mais vous aurez à trouver des

artisans pour réaliser décors et costumes. En 6 jours seulement, vous devrez coordonner tout cela pour que les répétitions aient lieu et que la première représentation puisse être un succès. Les règles sont logiques, ce qui fait qu'une fois assimilées, novices et joueurs confirmés peuvent jouer ensemble. Il vous faudra une grande habileté pour tirer parti des ressources nécessaires que vous pourrez vous procurer. Le matériel est d'une grande qualité et le manipuler est déjà un plaisir. Quant aux différentes tactiques permettant d'être le plus prestigieux (donc devenir Shake-

speare), elles sont tellement variées qu'aucune partie ne ressemblera à une autre. Seule la persévérance vous conduira à devenir le célèbre maître du Globe Théâtre où vous pourrez côtoyer Hamlet et Lady Macbeth.



# Le coup de cœur de la rédaction par Michel Massiou

"As d'Or 2016, jeu de l'enfant", il se joue en aveugle grâce à un masque occultant la vision de chaque joueur. Les règles sont simples : lors d'un tour du jeu, après avoir tiré une carte au hasard lui désignant un animal particulier, chaque joueur muni de son masque doit retrouver, grâce au toucher, le plus grand nombre possible de figurines de bois représentant cet animal. À chaque tour, des difficultés supplémentaires

compliquent la recherche. Il est suffisamment simple pour que l'ensemble des joueurs s'amuse. À la fin d'un tour, quand les masques sont retirés et les gains décomptés, c'est le rire assuré. Chaque partie, comportant un nombre variable de tours suivant l'habileté des joueurs, ne dure au plus que 20 minutes. De bons moments en perspective. Ce jeu a été imaginé par son auteur pour faire jouer ensemble voyants et déficients visuels.

# **CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT**

Que se passe-t-il à Frileuse ? Les eaux usées devant obligatoirement être traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel notre commune a opté pour des assainissements collectifs aussi pour ce hameau. Dans le même temps d'autres réalisations particulièrement utiles sont réalisées par le personnel communal.

# Les assainissements au hameau de Frileuse



Les travaux concernant la réalisation d'un assainissement collectif à Frileuse ont commencé.

Les bassins nécessaires au traitement des effluents ont été creusés en bordure de la route qui va à Gometz.

Les stations de relevage qui auront la charge d'alimenter ces bassins sont en cours de réalisation. Puis les canalisations de collecte seront enfouies sous les deux impasses : Chantereine et Mares Jombardes, ainsi que les raccordements pour chaque riverain de ces voies et de la route du Carmel.

Ce sera l'occasion pour la Commune d'intégrer à la voirie communale ces voies actuellement privées et d'en refaire le revêtement. Les riverains, qui auront à subir quelques dérangements lors de ces travaux, quant au stationnement et à l'accès à leur propriété, seront régulièrement tenus informés. Ce sera ensuite au tour du hameau du Coudray de bénéficier de tels travaux, ainsi que cela figure au programme de la Municipalité.

## Un peu de technique

La solution technique retenue pour ces deux stations d'épuration est dite "épuration par filtres plantés de roseaux". La dégradation des eaux usées se fait par des moyens naturels : des micro-organismes (bactéries, champignons...) et la microfaune (lombrics) décomposent les divers éléments se trouvant dans les eaux et les transforment en matière permettant aux roseaux de se développer. Ceux-ci, en raison de leurs multiples racines qui foisonnent dans le sol, apportent l'oxygène nécessaire à la prolifération de ces organismes. Ces roseaux sont plantés dans des bassins remplis de sable et de graviers où les eaux à traiter circulent naturellement par gravité. En s'écoulant doucement, les eaux sont peu à peu épurées et ensuite rejetées dans le milieu naturel. Bien évidemment, l'ensemble est surveillé en permanence afin de s'assurer de la non-toxicité des eaux résiduelles. Une fois par an, à l'automne, les roseaux, qui ont également protégé les microorganismes du froid de l'hiver et de la chaleur de l'été, sont coupés à environ 20-30 cm de la surface du bassin.

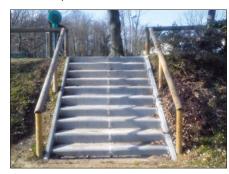
# De nouveaux escaliers au stade

En prévision des beaux jours qui arrivent, les services techniques viennent de réaliser la réfection des escaliers.

Ils permettent de passer, au stade, de la partie boisée au terrain de foot stabilisé. Devenus mal commodes, voire difficiles à utiliser, il était nécessaire qu'ils soient reconstruits afin que chacun puisse les emprunter en toute sécurité.



Des marches solides, plus larges, des rampes robustes et voilà un aménagement bien utile. Il sera possible de venir se détendre à l'ombre, tout en laissant les enfants jouer sur le terrain en contrebas : un endroit agréable et sécurisé pour toute la famille.





Briis Infos n°89 • avril 2016

# **TRIBUNE POLITIQUE**

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Un nouveau souffle pour Briis"

Opposition municipale

## Hausse des impôts!

Le budget de la commune était à l'ordre du dernier Conseil Municipal. M. le Maire et sa majorité ont proposé une augmentation globale de 2,90% portant sur la taxe d'habitation, le foncier bâti et non bâti.

Cette hausse n'est pas justifiée.

Elle repose sur la facilité et le confort. La baisse des dotations de l'État. certes importante, ne justifiait pas cette augmentation. Nous avons rappelé ses engagements et ses promesses électorales à M. le Maire : lors des élections de 2014 il s'était formellement engagé à ne pas augmenter les impôts entre 2014 et 2020. Rien n'y a fait. À quoi cela sertil de s'engager sur un programme électoral et de faire des promesses si elles ne sont pas respectées ? Nous avons proposé des alternatives à cette hausse. Nous avons entre autre indiqué qu'à la place de la majorité nous aurions organisé des réunions publiques sur le sujet et demandé leurs avis et suggestions aux Briissoises et Briissois afin d'éviter cela. Augmenter les impôts ne doit pas être la "solution" systématique à tout problème de budget et encore moins dans une période compliquée économiquement.

Notre groupe a évidemment respecté ses engagements de campagne et voté contre cette délibération.

F.Hache, JC. Nominé, N.Schoettl

# Contre la fermeture de la cinquième classe de l'école maternelle

de Briis-sous-Forges

Le 14 mars 2016, la majorité municipale a adopté une motion concernant l'école maternelle.

"Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Dourdan vient d'informer la commune de Briis-sous-Forges que les effectifs prévisionnels de l'école maternelle avait conduit la CDEN a se prononcer en faveur d'une fermeture définitive de la cinquième classe pour la rentrée 2016.

Le Conseil municipal s'élève vigoureusement contre cette décision car elle repose uniquement sur de simples prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre sans tenir compte des possibles évolutions dans les mois à venir.

La fermeture d'une classe en maternelle va à l'encontre de la politique ambitieuse d'éducation développée par la commune.

Le Conseil municipal de Briis-sous-Forges, réaffirme que l'éducation est une des priorités de l'action municipale. Il regrette que l'État et l'Inspection Académique s'en tiennent à une seule logique comptable.

Les éléments de démographie en notre possession indiquent un creux de natalité ponctuel à Briis-sous-Forges en 2013 qui correspond à la baisse ponctuelle des effectifs prévisionnels de la rentrée 2016.

Dès 2015, la natalité retrouve son niveau habituel dans notre commune. De plus, trois projets de création de logements vont aboutir en 2016 et

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"

Majorité municipale

2017 à la construction d'une quarantaine de nouveaux logements.

Ces deux éléments vont donc concourir à brève échéance à surcharger les classes en cours d'année avant une éventuelle réouverture de classe. Cette remontée attendue des effectifs va donc conduire à une dégradation des conditions d'accueil des enfants de notre commune.

D'autant que si le seuil de fermeture est de 120 élèves, il faudra justifier de 124 élèves pour ré-ouvrir notre cinquième classe si les critères n'évoluent dans les années à venir.

Tous ces éléments ne peuvent que freiner la mise en place d'une pédagogie adaptée aux besoins et spécificités de chaque enfant.

Les enfants de notre commune ont besoin de cette cinquième classe pour grandir et se former à Briis dans des conditions satisfaisantes.

C'est pourquoi, nous demandons le réexamen de la mesure de carte scolaire appliquée à Briis-sous-Forges, afin que soit maintenue la cinquième classe de l'école maternelle."

B. Alexandre, A. Cabirol, JC. Champagnat, J. Da Cruz, E. Dassa, Ch. Delbos, D. Dubois, Ch. Duval, Ch. Lépissier, M. Massiou, L. Oumrani, S. Pasquier, Ch. Pieprz, CL. Poline, L. Risaliti, K. Sanchez, JP. Tsalpatouros, M. Vera, V. Vervisch, B. Vera.

# **Conseil municipal**

# Séance du 2 novembre 2015

### 1. Demande de Fonds de concours à la CCPL

Le Conseil communautaire de la CCPL a, le 01/10/2015, approuvé le règlement d'attribution de fonds de concours pour l'année 2015. Il est décidé de demander un fonds de concours à la CCPL à hauteur de 43 800 € en vue de participer au financement des dépenses d'entretien des bâtiments communaux. À l'unanimité (22 pour).

## 2. Contrat de Territoire de la CCPL: Transfert dans le champ de la compétence communautaire du parking de la maison de santé et de la voirie de la déchetterie

La CCPL souhaite conclure un Contrat de territoire avec le Département. La Commune, quant à elle, s'est engagée dans la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire qui bénéficiera aux habitants de tout le territoire. Il est donc décidé de réaliser sur la rue Fontaine de Ville, en face de la Maison de santé une quinzaine de places de stationnement réservées aux utilisateurs de l'équipement. Par ailleurs, le SICTOM en accord avec la Commune a décidé du déplacement de la déchetterie à côté de la gare autoroutière. Il convient pour cela de réaliser une voirie.

Il est décidé d'approuver la réalisation par la CCPL de la voirie d'accès à la déchetterie et d'approuver la réalisation par la CCPL la création de la création de parkings pour la Maison de santé pluridisciplinaire.

Il est décidé de transférer dans le champ de compétence communautaire les deux opérations retenues dans le cadre du contrat de Territoire.

À l'unanimité (22 pour).

## 3. Appel d'offres relatif au marché de travaux de création de deux stations d'épuration à Frileuse et au Coudray.

La création d'un réseau neuf d'assainissement collectif à Frileuse et au Coudray comprend deux aspects: la constitution des réseaux, opération déjà attribuée dans le cadre d'un marché à l'entreprise SARC, et la construction de deux stations d'épuration. La proposition de la

Commission d'appel d'offres du 15 octobre 2015 autorise le Maire à signer le marché relatif à la construction de deux stations d'épuration au Coudray et à Frileuse, avec l'entreprise : ERSE (9, rue des Messagers, 37210 Rochecorbon). À l'unanimité (22 pour).

## 4. Renouvellement de la convention de surveillance et d'intervention foncière avec la SAFER Île-de-France

La SAFER Île-de-France a pour objectifs une veille foncière pour la préservation de l'agriculture, la lutte contre la spéculation foncière, la mise en valeur des paysages et la protection de l'environnement. Dans ce cadre, elle est autorisée à exercer un droit de préemption sur l'ensemble des terrains non constructibles inscrits au PLU. La Commune bénéficie d'une convention depuis le 01/06/1996, ce qui lui permet d'être informée de chaque déclaration d'intention d'aliéner d'un terrain NC ou ND sur son territoire. Le Maire est autorisé à signer le renouvellement de la convention de surveillance et d'intervention foncière avec la SAFER Île-de-France. pour un coût annuel de 800 € HT. Adoptée à la majorité (19 pour, 3 absten-

tions: Mme Hache, M. Nominé, M. Schoettl).

## 5. Autorisation donnée au Maire d'acquérir la parcelle cadastrée C777 (1 312 m<sup>2</sup>)

Le terrain est inclus dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles du département de l'Essonne. Le Maire est autorisé à acquérir, la parcelle pour 1500 € et à solliciter les subventions associées auprès du Conseil départemental de l'Essonne. À l'unanimité (22 pour).

## 6. Autorisation donnée au Maire de signer le renouvellement de la convention tripartite confiant la gestion de la crèche à l'association "l'Île aux enfants"

Les communes de Forges-les-Bains et de Briis-sous-Forges souhaitent renouveler la convention tripartite de gestion avec l'association "l'Île aux Enfants" qui gère la crèche parentale et donne entière satisfaction, pour une durée de trois ans.

À l'unanimité (22 pour).

## 7. Régie publique pour l'exploitation, la production et la distribution de l'eau

Afin de mettre en œuvre la régie publique créée le 14/09/2015, il convient de renommer la régie publique des "Eaux de Briis", d'en modifier les statuts sur le nombre de représentants au Conseil d'exploitations (huit membres) et de voter une dotation initiale qui représente la mise à disposition des réseaux et de voter une dotation initiale sous forme d'avance remboursable. À l'unanimité (22 pour).

## 8. Création et vote du budget annexe de la Régie publique pour l'exploitation, la production et la distribution de l'eau

La Régie publique les "Eaux de Briis" étant créée depuis le 1er novembre 2015, il convient de créer un budget annexe pour retracer toutes les opérations relatives à la gestion en régie communale de l'eau et ce du 1er novembre au 31 décembre 2015. Le Conseil approuve la création du "budget annexe régie des Eaux de Briis" et l'adopte comme budget primitif 2015.

Adoptée à la majorité (19 pour, 3 abstentions: Mme Hache, M. Nominé, M. Schoettl).

## 9. Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Pays de Limours pour la mise en place de fourreaux pour la fibre optique

Le Conseil communautaire de la CCPL, le 11/10/2012, a décidé du principe de participation au financement d'installation de fourreaux pour la fibre optique dans les communes de la CCPL. La Commune, dans le cadre de ses travaux d'enfouissement de réseaux (hameau de Launay-Maréchaux) a intégré, la pose de fourreaux destinés à la future fibre optique (linéaire de 1100 m). La CCPL proposant de subventionner de tels travaux à hauteur de 5 € du mètre linéaire, le Maire est autorisé à demander une subvention de 5500 € auprès de

À l'unanimité (22 pour).

# Attention arnaque

Régulièrement sont déposés dans les boîtes aux lettres des documents aux couleurs bleu, blanc, rouge. Sous un aspect qui se veut officiel, ce ne sont que des publicités pour des services de toute nature (plombier, serrurier...) qui se révèlent très coûteux.

En dépit de la présence du numéro de téléphone de la Mairie, il ne s'agit pas d'informations officielles.

Des personnes ayant fait appel aux entreprises référencées ont eu à payer des interventions très chères. Bien souvent, cela ressemble a de l'abus de confiance.

La Mairie ne recommande aucune entreprise.

#### Michel Massiou,

Conseiller municipal

# **Nouveaux horaires** de la déchetterie



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la déchetterie intercommunale de Briis-sous-Forges a de nouveaux horaires.

Il y a désormais des horaires d'été (à partir du décalage horaire d'été - fin mars)

Lundi fermé fermé Mardi 9h - 13h fermé 9h - 13h 14h - 17h45 Mercredi Jeudi fermé 14h - 17h45 Vendredi fermé 14h - 17h45 14h - 17h45 Samedi 9h - 12h45 Dimanche 9h - 12h45 fermé

Et des horaires d'hiver (à partir du décalage horaire d'hiver - fin octobre)

Lundi fermé fermé 10h - 13h Mardi fermé 14h - 17h Mercredi 10h - 13h Jeudi fermé 14h - 17h Vendredi 14h - 17h fermé Samedi 10h - 13h 14h - 17h Dimanche 10h - 12h45 fermé

Pour rappel aucun dépôt ne doit se faire sans l'avis du gardien, 2m³ de dépôt par semaine sont gratuits pour les particuliers munis de leur carte d'accès (tout surplus et particuliers sans cartes seront facturés).

#### **Mairie de Briis-sous-Forges**

Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65 accueil@briis.fr • www.briis.fr

#### Horaires de la Mairie

Les lundi, mercredi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

## **Permanence des élus (pour les urgences)**

Le week-end: 06 08 58 80 94.

## Horaires de la Médiathèque

Mardi : de 16 h 30 à 19 h

Mercredi: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi: de 16 h 30 à 18 h

Samedi: de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

## Horaires de la Ludothèque

Mercredi et samedi : de 14 h à 18 h Vendredi : de 16 h à 18 h

## de la Maison des jeunes et de la vie associative

Les mardi, jeudi, vendredi : de 16 h à 19 h Les mercredi, samedi et vacances scolaires : de 14 h à 17 h pour les 11-15 ans de 17 h à 19 h pour les 15-17 ans

### Permanence de l'assistante sociale

Tous les lundis de 13h30 à 18h. Prise de rendez-vous obligatoire avant le jeudi soir au 01 69 63 35 90.

#### Permanence juridique

Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h. Inscription préalable obligatoire en Mairie.

# Coupes de bois dans le bois communal de La Garenne

La gestion du bois communal de La Garenne est confiée à l'ONF (Office National des Forêts) qui détermine, chaque année, les éventuelles coupes de bois possibles.

Les personnes intéressées par ces coupes doivent se faire connaître en Mairie, par écrit (nom, prénom, adresse, téléphone ou adresse mail).

Elles seront contactées, en fonction des possibilités, afin de déterminer les parcelles concernées et les coûts associés.

## Claude Poline,

Conseiller municipal



# Festival Jeux Thème

de Briis-sous-Forges



**BRIIS-SOUS-FORGES** 



## **Bulletin municipal n°89**

**Directeur de la publication :** Bernard Vera.

**Coordinatrice de rédaction :** Leila Oumrani.

# Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Morgane Boyard, Jean-Charles Champagnat, Claudine Chappe, Annick Ledoux, Laura Le Meur, Christiane Lépissier, Danielle Marsin, Michel Massiou, Charlotte Paillet, Claude Poline, Colette Protin, Inès Vera, Valérie Vervisch.

## Photos et maquette :

Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.

## Impression et brochage :

**Print Price •** Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.

